



Monsieur Olivier POSTAL
Maire de Terville
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Portes de France - Thionville
Route de Verdun

57180 TERVILLE

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

J'accuse réception de votre courrier en date du 27 janvier 2023, relatif à votre demande d'avis sur la seconde modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre Commune.

Ce dossier, après instruction par les services de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, n'appelle aucune observation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

**Pour le Président,
Le Vice-Président délégué**

Signé électroniquement par : Marc FERRERO
Date de signature : 12/04/2023
Qualité : C. M. M. Vice-Président délégué

**Marc FERRERO
Maire de Havange**

Je me permets d'attirer votre attention sur le format de la présente réponse. Mes services conservent l'original, signé électroniquement et le tiennent à votre disposition, à première demande.

Dans l'attente d'une demande d'expédition sur une adresse électronique que vous pourriez m'indiquer (adresse à utiliser dans ce cas : contact@agglo-thionville.fr), le document rematérialisé, a valeur d'une copie conforme.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE

Hôtel de Communauté Espace Cormontaigne 4 avenue Gabriel Lippmann

Adresse postale : CS 30054 57972 YUTZ Cedex

Tél 03 82 526 526 - Fax 03 82 52 32 22

Siège : Mairie de Thionville rue Georges Ditsch 57100 Thionville